

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 30 MARS 2023

**Nombre de membres :**

 En exercice : 59  
 Présents : 38  
 Pouvoirs : 13  
 Votants : 49

**Date de convocation et d'affichage :**

24 mars 2023

**Numéro :**

D20230330\_096

**Objet :**

Versement d'une subvention exceptionnelle du Budget général au Budget annexe déchets pour le financement des bacs de collecte sélective

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars, à 19 heures, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Chalamont, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	x		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET		x	
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET		x	G. DUBOST
CHALAMONT	Roseline	FLACHER		x	
	Thierry	JOLIVET	x		
	Stéphane	MERIEUX	x		
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	x		
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS	x		
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES		x	M. JACQUARD
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	S. BIAJOUX
	Jean-François	JANNET		x	S. PERI
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		x	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	F. MARECHAL
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE		x	
	Émilie	FLEURY		x	S. GAUTIER
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	PAILLASSON	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET		x	M. CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON	x		
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER		x	D. BOULON
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET		x	L. LOREAU
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR	x		
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER		x	JP. GRANGE
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
	Patricia	ALLOUCHE		x	D. PETRONE
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER	x		
	Martine	MOREL-PIRON	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x		
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	
	Didier	FROMENTIN		x	A.DUPERRIER
	Agnès	DUPERRIER	x		
	Jacques	LIENHARDT		x	
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT		x	G. DUBOIS

**Secrétaire de séance élu : Jean-Pierre GRANGE**

**Rapporteur : Jean-Paul COURRIER**

Par délibération du 4 octobre 2022, la Communauté de Communes a approuvé l'harmonisation et l'optimisation du service déchets selon le scénario suivant :

- Pour les ordures ménagères résiduelles : collecte conteneurisée en porte-à-porte tous les quinze jours sauf pour les centres des communes de plus de 1 000 habitants qui seront collectés toutes les semaines,
- Pour la collecte sélective (hors verre) : collecte conteneurisée en porte-à-porte tous les quinze jours sauf pour les centres des communes de plus de 1 000 habitants qui seront collectés toutes les semaines.

Les ordures ménagères résiduelles sont déjà collectées en bacs individuels ou collectifs depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021. La conteneurisation de la collecte sélective est prévue pour

l'année 2023. Le budget prévisionnel d'achat des bacs de collecte sélective en investissement est estimé à 840 000 € TTC financés comme suit :

- Budget déchets : 703 000 €.
- FCTVA : 137 000 €

Le Service Public de Gestion des Déchets, financé par la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, est un service public à caractère industriel et commercial (SPIC) et dispose de ce fait d'un budget annexe.

Dans le cadre de la préparation budgétaire 2023, il a été constaté une dégradation de l'autofinancement du budget annexe déchets. Compte tenu de l'inflation, de la tension sur les énergies, l'augmentation de la TGAP et des tarifs du syndicat ORGANOM, les dépenses de fonctionnement sont en effet de plus en plus importantes et ont nécessité une augmentation des tarifs de la redevance incitative. Le Conseil et le Bureau Communautaires ont en conséquence délibéré pour une augmentation des tarifs de redevance incitative de 40% pour 2023.

Conformément à l'article L2224-1 du CGCT, les budgets des SPIC doivent être équilibrés en recettes et en dépenses. L'article L2224-2 du CGCT stipule également qu'il est interdit aux Communautés de communes de prendre en charge dans leur budget propre des dépenses au titre des services publics visés à l'article L 2224-1.

Toutefois, le conseil communautaire peut décider une telle prise en charge lorsque celle-ci est justifiée lorsque le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs aux usagers.

Dans le cadre de la maîtrise des tarifs 2023 de la redevance incitative, et faisant suite à la volonté des élus communautaires, il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'approuver le versement pour l'exercice 2023 d'une subvention exceptionnelle du budget général vers le budget annexe déchets d'un montant de 700 000 € TTC pour l'opération d'investissement relative à l'achat de bacs pour la collecte sélective,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer tous documents relatifs à ce dossier.

#### **Le Conseil communautaire**

après en avoir délibéré, décide par 49 voix pour et 2 abstentions :

- **D'approuver** le versement pour l'exercice 2023 d'une subvention exceptionnelle du budget général vers le budget annexe déchets d'un montant de 700 000 € TTC pour l'opération d'investissement relative à l'achat de bacs pour la collecte sélective,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, le 30 mars 2023

La Présidente,  
Isabelle DUBOIS

